

11 janvier 2010 - N° 5

Une des causes de la crise : dérèglementation du marché du travail plus forte que la dérèglementation du marché des biens

Les conseils de politique économique donnés aux pays de l'OCDE depuis de nombreuses années ont surtout consisté à préconiser les dérèglementations des marchés des biens et du travail. La dérèglementation du marché des biens doit faire baisser les rentes des entreprises, et doit stimuler la demande en raison des baisses de prix qui viennent de la baisse des marges bénéficiaires (des rentes). La dérèglementation du marché du travail fait baisser les salaires, et les rapproche du salaire d'équilibre concurrentiel qui assure le plein emploi ; elle fait donc baisser les rentes des salariés qui ont un emploi au profit des chômeurs. La double dérèglementation des marchés des biens et du travail devrait donc, en théorie, amener à la fois un supplément de production et une baisse du chômage structurel.

Mais il semble que la dérèglementation du marché du travail a été plus forte, nettement plus puissante que celle du marché des biens, à l'exception sans doute de la France. C'est certainement le cas aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, au Japon.

Il y a donc eu dans beaucoup de pays pression à la baisse sur les salaires mais absence de réduction des rentes des entreprises (des marges bénéficiaires). En conséquence, le pouvoir d'achat des salariés a été négativement affecté et, une fois que la hausse de l'endettement a dû s'arrêter, la hausse de la production et la baisse du chômage qui étaient attendues ne se sont pas produites, au contraire. Il aurait sans doute fallu dérèglementer de manière plus symétrique les marchés des biens et du travail.

RECHERCHE ECONOMIQUE Rédacteur : Patrick ARTUS



La politique économique préconisée depuis de nombreuses années : dérèglementer les marchés des biens et du travail On a suggéré (l'OCDE en particulier), depuis de nombreuses années, aux pays de l'OCDE de dérèglementer leurs marchés des biens et du travail.

Cette évolution, si on suit les indicateurs habituels de l'OCDE (tableaux 1 et 2) se serait produite davantage pour les marchés des biens que pour les marchés du travail, idée que nous contestons ici.

Tableau 1
Indicateur de réglementation des marchés de biens

Echelle de 0 à 6 du moins restrictif au plus restrictif	Fin années 80	1998	2003	2008
Etats-Unis	2,5	1,28	1,01	0,84
Royaume-Uni	3,5	1,07	0,82	0,84
Allemagne	4,7	2,06	1,60	1,33
France	5,7	2,52	1,75	1,45
Espagne	4,6	2,55	1,68	1,09
Italie	5,8	2,59	1,81	1,38
Japon	3,9	2,19	1,41	1,11

Sources: OCDE 2009, Natixis

Tableau 2 Indicateur de réglementation du marché du travail

Echelle de 0 à 6, les valeurs augmentant avec le degré de rigueur de la réglementation	Fin années 80	1990	1998	2003	2008
Etats-Unis	0,10	0,17	0,17	0,17	0,17
Royaume-Uni	0,80	0,95	0,95	1,12	1,12
Allemagne	2,80	2,58	2,68	2,68	3,00
France	2,30	2,34	2,34	2,47	2,47
Espagne	2,60	3,88	2,61	2,61	2,46
Italie	2,80	1,77	1,77	1,77	1,77
Japon	-	1,87	1,87	1,87	1,87

Sources : OCDE perspective de l'emploi 2008

L'idée théorique sous jacente est simple :

- la dérèglementation du marché des biens (accroissement de la concurrence sur le marché des biens) réduit les rentes des entreprises (réduit les marges bénéficiaires anormalement élevées) ; la baisse des prix qui en résulte conduit à une stimulation de la demande en volume ;
- la dérèglementation du marché du travail (réduction de la protection de l'emploi, réduction des coûts de licenciement, augmentation de la proportion de contrats de travail temporaire, réduction du niveau des revenus d'inactivité...) réduit les rentes des salariés qui ont un emploi, fait baisser les salaires vers le niveau des salaires d'équilibre concurrentiel qui assurent le plein emploi; donc réduit le chômage structurel.

Le marché du travail a été dérèglementé

Dans les années 1990, le marché du travail était déjà largement dérèglementé aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Depuis la fin des années 1990, la dérèglementation du marché du travail a été mise en place dans les autres pays : réduction de la générosité des indemnités de chômage, multiplication des contrats temporaires, du temps partiel, facilitation des licenciements... (tableaux 3a-3b-4).

Tableau 3a
Part de l'emploi temporaire dans l'emploi total (en %)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Etats-Unis	-	4,57	-	4,48	-	4,02	-	-	-	4,21	-	-	-
Royaume-Uni	7,05	7,39	7,06	6,8	6,75	6,69	6,15	5,85	5,72	5,54	5,61	5,79	5,33
Allemagne	11,11	11,73	12,18	13,08	12,74	12,42	12,00	12,22	12,44	13,74	14,13	14,21	14,58
France	12,61	13,12	13,94	14,01	15,51	14,86	14,13	13,36	13,04	13,26	13,39	13,65	14,2
Espagne	33,62	33,64	32,93	32,72	32,13	31,56	32	31,78	32,07	33,26	34,39	31,85	29,39
Italie	7,46	8,2	8,49	9,79	10,13	9,54	9,87	9,52	11,89	12,4	13,01	13,44	13,96
Japon	10,54	11	11,39	11,91	12,46	12,76	13,51	13,76	13,86	14,01	13,97	13,86	13,62

Source : OCDE



Tableau 3a
Part de l'emploi temporaire dans l'emploi des jeunes (15-24 ans, en %)

				<u> </u>	(J.: 70)	
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	_
Etats-Unis	-	9,2	-	9,6	-	8,1	
Royaume-Uni	12,7	14,0	12,5	12,6	13,2	13,5	
Allemagne	44,9	50,3	52,2	53,1	52,4	52,1	
France	47,2	50,2	53,8	54,4	55,0	52,2	
Espagne	75,5	75,2	73,1	70,1	68,6	66,5	
Italie	18,7	18,8	23,4	26,2	26,2	23,3	
Japon	17,4	19,4	20,5	22,8	24,9	25,5	
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Etats-Unis	-	-	-	8,1	-	-	-
Royaume-Uni	12,0	11,0	11,0	11,1	11,9	12,5	11,2
Allemagne	51,4	53,0	55,5	56,9	56,6	56,4	55,3
France	48,5	47,2	47,5	47,8	47,7	49,1	50,7
Espagne	65,1	63,9	64,8	65,3	66,6	62,5	58,3
Italie	27,3	25,6	34,4	36,5	40,3	42,6	44,7
Japon	26,8	27,2	27,8	27,9	26,8	26,4	26,0

Source : OCDE

Tableau 4

	Personnes ayant un emploi à temps partiel (% de l'emploi total)												
pourcentage	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Etats-Unis	18,3	17,9	17,7	17,4	16,8	17,1	17,4	17,7	17,8	17,4	17,1	17,1	17,4
Royaume-Uni	24,6	24,6	24,5	24,6	25,1	25,0	25,3	25,6	25,7	25,2	25,3	25,2	25,3
Allemagne	16,7	17,6	18,4	19,0	19,4	20,3	20,8	21,7	22,3	24,0	25,8	26,0	25,9
France	16,3	17,0	17,3	17,1	16,7	16,3	16,4	16,5	16,7	17,1	17,2	17,3	16,9
Espagne	7,6	7,9	7,8	8,0	7,9	8,0	8,0	8,2	8,7	12,4	12,0	11,8	12,0
Italie	6,5	6,8	7,3	7,9	8,4	8,4	8,6	8,5	12,7	12,8	13,3	13,6	14,3
Japon	15.0	15.9	16.3	19.5	20.2	21.0	22.0	22.6	25.3	25.3	25.5	26.1	26.1

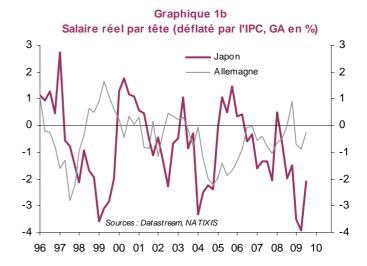
Sources : BLS, OCDE, INSEE, Eurostat

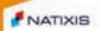
La part de l'emploi temporaire a beaucoup augmenté en Italie, au Japon. La part du travail à temps partiel a beaucoup augmenté en Allemagne, en Espagne, en Italie, au Japon.

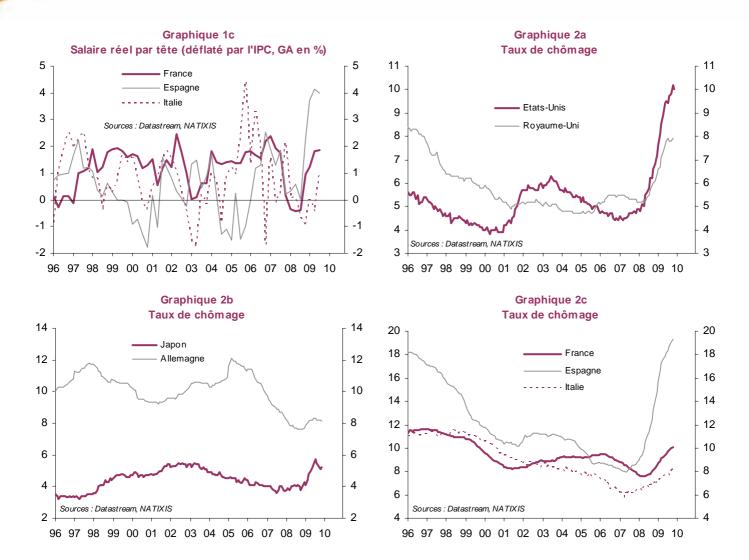
Qu'a-t-on observé en conséquence ?

- l'évolution des salaires réels (graphiques 1a-1b-1c) est devenue faible (Etats-Unis, Espagne, Italie) ou même décroissante (Japon, Allemagne). Au Royaume-Uni et en France, cette évolution est moins nette ;
- le chômage structurel (qu'on peut approximer par le point bas du chômage en haut de cycle, graphiques 2a-2b-2c) qui était déjà bas aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Japon, a baissé en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne.

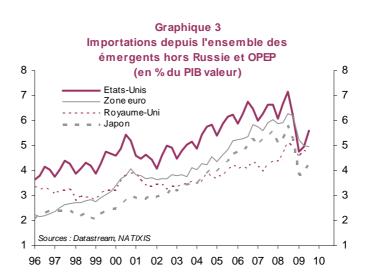
Graphique 1a Salaire réel par tête (déflaté par l'IPC, GA en %) 5 Etats-Unis (y compris benefits) Etats-Unis (hors benefits) 4 4 Royaume-Uni 3 2 2 1 1 0 0 -1 -2 -2 Sources: Datastream, BLS, NATIXIS -3 -3 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10







On ne voit pas beaucoup de signes de dérèglementation des marchés des biens et services La dérèglementation du marché des biens et services doit entraîner une baisse des marges bénéficiaires des entreprises. On s'attend à ce qu'il y ait eu accroissement de l'intensité de la concurrence sur les marchés des biens, en particulier avec la concurrence accrue venue des pays émergents (graphique 3).

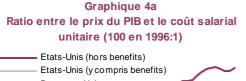


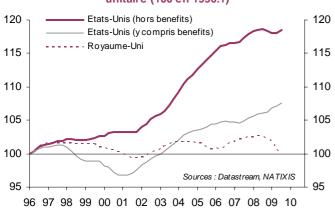
NATIXIS

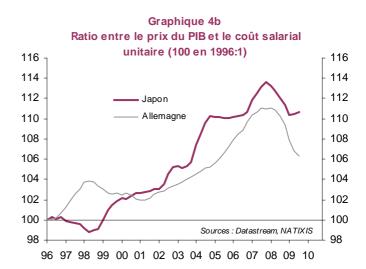
Flash

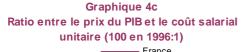
Regardons les marges bénéficiaires dans l'ensemble de l'économie et dans l'industrie manufacturière.

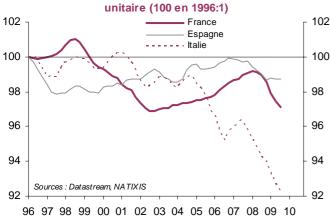
Le ratio (prix du PIB/coût salarial unitaire) a augmenté aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne ; est resté stable au Royaume-Uni, en France, en Espagne ; a baissé seulement en Italie (graphiques 4a-4b-4c). Le ratio (core CPI/coût salarial unitaire) monte aux Etats-Unis, en Allemagne, au Japon ; baisse dans les autres pays (graphiques 5a-5b-5c).

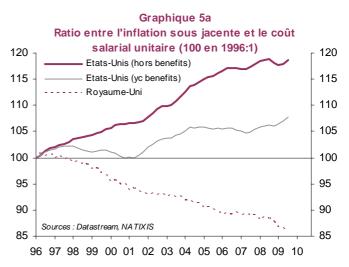




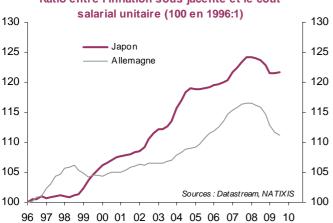


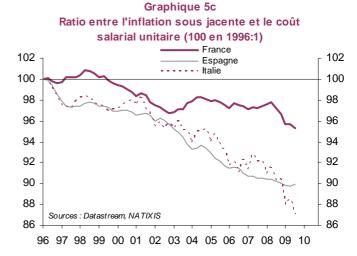






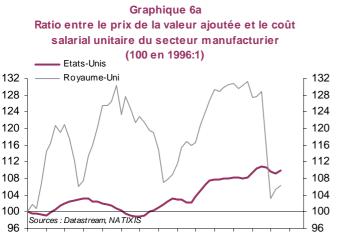
Graphique 5b Ratio entre l'inflation sous jacente et le coût salarial unitaire (100 en 1996:1) 130 Japon 125 Allemagne

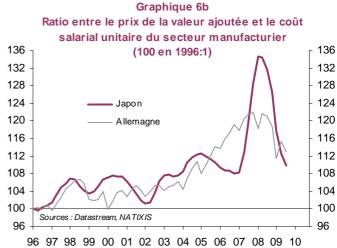


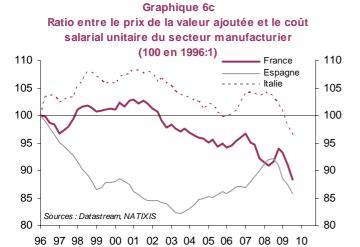




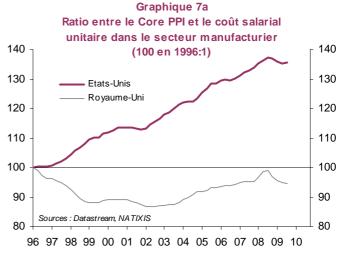
Le ratio (prix de la valeur/coût salarial unitaire) dans l'industrie ne baisse qu'en France et en Espagne (graphiques 6a-6b-6c); le ratio (core PPI/coût salarial unitaire) de l'industrie ne baisse qu'en Espagne (graphiques 7a-7b-7c).

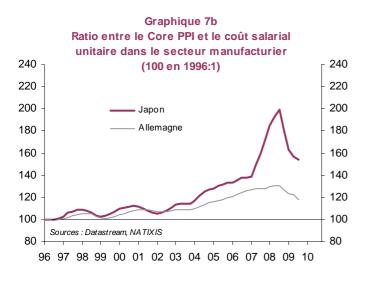


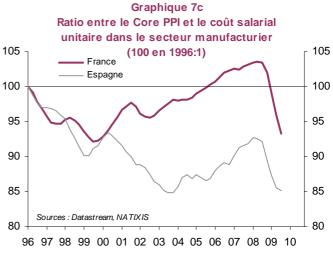




96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10







NATIXIS

Flash

Aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne, il y a donc hausse, et non baisse des marges bénéficiaires. Ce n'est qu'en Italie, en France et en Espagne qu'il y a baisse des marges, synonyme de dérèglementation du marché des biens.

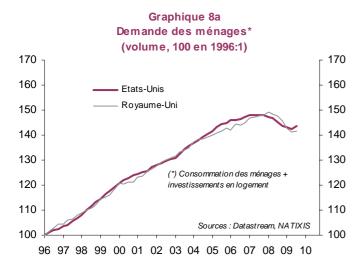
Au total, les marchés du travail ont été dérèglementés dans tous les pays, moins nettement en France ; les marchés de biens n'ont été dérèglementés, semble-t-il, qu'en Italie, en France et en Espagne.

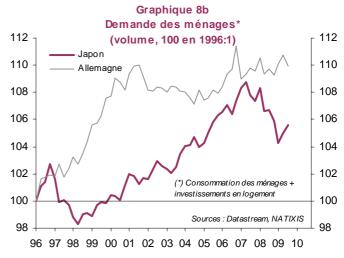
Les effets d'une réglementation plus forte du marché du travail que du marché des biens et services On observe dans plusieurs pays (Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Japon) les signes d'une dérèglementation plus forte, plus rapide, du marché du travail que du marché des biens.

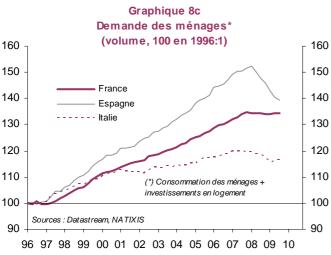
Ceci implique que les salaires ont été tirés vers le bas, tandis que les marges bénéficiaires des entreprises n'ont pas été réduites.

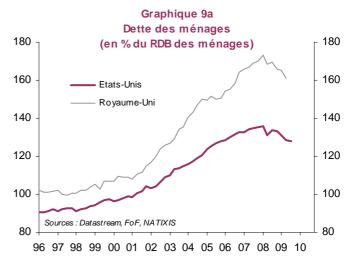
En conséquence il y a évidemment réduction du pouvoir d'achat du salaire par tête par rapport à une situation où les dérèglementations des marchés du travail et des biens auraient été parallèles.

Ceci réduit normalement la demande des ménages, ce qu'on a observé en Allemagne et au Japon, mais pas jusqu'à la crise, dans les pays où cette faiblesse des salaires a été cachée par la hausse de l'endettement des ménages: Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Espagne, Italie (graphiques 8a-8b-8c et 9a-9b-9c).

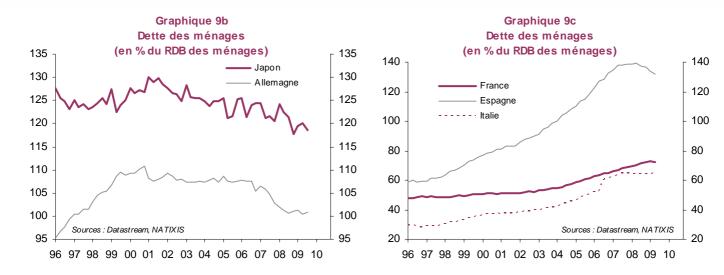












L'arrêt de l'endettement avec la crise fait depuis 2008 apparaître partout cette faiblesse de la demande des ménages.

Que se passe-t-il lorsque la demande des ménages est réduite par l'affaiblissement des salaires réels ?

La dérèglementation du marché du travail perd ses effets favorables sur l'emploi. Normalement, elle réduit les salaires, ce qui accroît la demande de travail et l'emploi. Mais si la demande de biens chute, on va tomber en régime de chômage keynésien où la production est limitée par la demande de biens, et où la baisse du coût du travail n'a plus d'effets favorables sur l'emploi.

La hausse des taux d'emploi qu'on attend normalement de la dérèglementation du marché du travail s'inverse alors avec le recul de la demande.

Les taux d'emploi ont cependant partout monté, sauf aux Etats-Unis et en Espagne (tableau 5). Mais comme on l'a déjà dit, les évolutions défavorables ont été cachées jusqu'à présent par la hausse de l'endettement.

Tableau 5 Taux d'emploi des 20-65 ans

THE													
Total	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Etats-Unis	75,04	75,70	76,00	76,16	76,43	75,48	74,27	73,69	73,78	74,20	74,75	74,65	73,93
Royaume-Uni	70,89	71,82	72,24	72,80	73,39	73,60	73,60	73,96	74,10	74,17	74,15	73,92	74,43
Allemagne	64,89	64,50	65,40	65,79	66,23	66,54	66,06	65,39	65,83	66,45	68,17	70,10	71,34
France	59,65	59,26	59,79	60,14	61,46	62,34	62,49	63,59	63,41	63,54	63,52	64,31	64,92
Espagne	49,67	51,06	52,81	55,41	57,80	59,24	59,84	61,08	62,43	64,74	66,24	67,05	65,79
Italie	52,28	52,53	53,06	53,76	54,72	55,81	56,54	57,09	58,34	58,38	59,36	59,63	59,73
Japon	74,65	75,41	75,00	74,46	74,43	74,35	73,81	73,94	74,35	75,12	76,04	77,14	77,45

Sources : OCDE 2009

Synthèse: dérèglementer parallèlement les marchés des biens et les marchés du travail Si le marché du travail est dérèglementé plus fortement que le marché des biens, les entreprises conservent des rentes et ces rentes ne sont pas redistribuées aux salariés puisque les salaires baissent. Il en résulte un affaiblissement de la demande (lorsqu'il n'est plus caché par la hausse de l'endettement) qui déprime l'activité et fait apparaître du chômage conjoncturel alors que le chômage structurel baisse avec la dérèglementation du marché du travail, mais cette baisse du chômage structurel devient alors inutile.

Il nous semble donc qu'il aurait fallu mener de manière parallèle et non asymétrique les dérèglementations des marchés des biens et du travail..., ce qui est particulièrement vrai aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et au Japon.